

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2020

ADOPTION - (N° 3161)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL90

présenté par

Mme Jacquier-Laforge, M. Balanant, Mme Brocard, M. Bru, Mme Florennes, M. Latombe et
Mme Vichnievsky

ARTICLE 13

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« père ou mère »

les mots :

« parents ou l'un d'eux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les termes « père » et « mère » ne sont plus adaptés à la réalité parentale de notre société. C'est pourquoi, les auteurs de cet amendement proposent les termes « parents ».